

FAITS DIVERS

Alertez-nous : 069/889631

LEUZE

Zone de secours : l'affaire devant le Conseil d'État ?

La nouvelle clé de répartition pour le financement de la zone de secours de Wallonie picarde a été confirmée par le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon. Il rejette le recours introduit par six communes, dont Leuze qui devra davantage mettre la main au portefeuille (+ 163 000 €). Les autorités communales se réservent néanmoins le droit de poursuivre le combat en concertation avec les entités lésées. ■ P.-I.C.

EN BREF

◆ LESSINES

Fuite de gaz

Ce mercredi, vers 8 h 35, une fuite de gaz a été détectée à la rue Louis Lenoir-Scaillet, non loin de la gare de Lessines. Un périmètre de sécurité a été dressé durant l'intervention des pompiers de Lessines et d'Ath, venus en renfort avec une autopompe. Une équipe d'ORES a aussi été mobilisée.

◆ GRANDGLISE

Intoxication au CO

Ce mercredi soir, vers 20 h, les services de secours ont été avisés d'une intoxication au monoxyde de carbone dans une caravane, à la rue des Roches rouges. En cause, un problème au niveau du chauffage au pétrole et au gaz. Une autopompe de Bemissart ainsi qu'une ambulance de Péruwelz ont été dépêchées sur les lieux. À l'heure d'écrire ces lignes, on ignorait l'état de santé des occupants.

◆ BLATON

Par effraction

Mardi, on a fracturé la porte arrière d'une habitation, rue de la Gare. Les voleurs ne sont toutefois pas parvenus à leurs fins.

◆ RUMES

Onze pots de tabac

Mardi, vers 13 h, un individu a volé onze pots de tabac dans un commerce de la chaussée Montgomery. Le suspect a été interpellé par la police.

◆ GAURAIN-RAMECROIX

Des voleurs bien préparés

Un ou plusieurs auteurs ont disqué les languettes métalliques d'un coffre au sein d'une société établie le long de la Grand'Route. Ils en ont vidé le contenu (meule, casque de protection...).

HORNU/POMMERŒUL

Des voleurs de Playmobil arrêtés après une course-poursuite

Un couple de voleurs, très friand des jouets Playmobil, a été appréhendé à l'issue d'une course-poursuite menée à vive allure.

La police boraine a interpellé, mardi en fin d'après-midi, un jeune couple de voleurs au terme d'une course-poursuite qui s'est terminée par un accident.

Les fuyards venaient de commettre un vol à l'étalage dans un magasin de jouets situé à Hornu. Leur butin : des boîtes de jouets Playmobil ! C'est le responsable du commerce qui a alerté les services de police, lesquels ont pris en chasse le véhicule des suspects.

Une course-poursuite s'est alors engagée au cours de laquelle le conducteur prendra d'énormes risques pour échapper aux forces de l'ordre. Il brûlera des feux rouges, roulera à contresens tout en hésitant pas à monter sur des trottoirs.



Les deux jeunes voleurs, de nationalité française, avaient dérobé des boîtes Playmobil à Hornu.

EdA - 301.622.9019

Le couple sera finalement arrêté à Pommerœul après avoir fait une embardée, leur voiture s'immobilisant sur un terre-plein à l'entrée de l'autoroute E19-E42. Interpellés, les

deux occupants, de nationalité française, ont été privés de liberté.

Ils sont en aveu. Le dossier a été mis à l'instruction, a précisé le substitut du procureur du roi de Mons-Tournai, Frédéric Bariseau. « La passagère

est née en 1996. Quant au conducteur, né en 1994, il n'avait pas de permis et roulait sous l'influence de produits stupéfiants. À l'intérieur du véhicule, les policiers ont retrouvé la marchandise volée un peu plus tôt ». ■

P.-I.C.

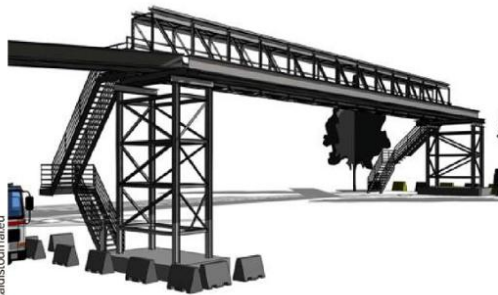
TOURNAI

Une passerelle provisoire durant la démolition du pont à Ponts

Dès le 12 février, une passerelle provisoire sera placée en aval du pont à Ponts qui permettra aux piétons de traverser.

• Vincent DUBOIS

Parce que, sur un chantier aussi important que celui de l'élargissement de l'Escaut, chaque jour réserve son lot de surprises et/ou parfois d'imprévus, un site internet (www.scaldistournai.eu) et une page Facebook ([scaldistournai.eu](https://www.facebook.com/scaldistournai.eu)) vous tiennent informés au jour le jour, voire d'heure en heure, de l'évolution des travaux, tout en distillant de nombreux conseils pratiques pour aborder le site en toute sécurité. On y trouve également le suivi des fouilles archéologiques opérées sur place et qui révèlent parfois de jolies surprises. Comme la découverte récente d'une ancienne cuve de tannerie, datant



La passerelle ne sera accessible aux piétons que lorsque la démolition du pont à Ponts aura débuté.

du XVII^e siècle, à une époque où le quai Vifiquin n'était pas le quai que l'on connaît aujourd'hui, et se nommait encore rue des Tanneurs.

Pour ce qui concerne les travaux proprement dits, on apprend dans un récent post sur la page Facebook de Scaldistournai que : « afin de dévier temporairement les nombreux câbles présents dans le tablier du pont à Ponts et de permettre la circulation piétonne durant la démolition de ce dernier, une

passerelle provisoire va être posée à partir du 12 février, quelques mètres en aval du pont existant. Les travaux préalables (fondations) ont débuté face au parking de la Direction des Voies hydrauliques. La circulation sur le RAVeL, en rive gauche, sera maintenue, mais de courtes interruptions sont à prévoir durant la pose des tours et des tronçons centraux... »

Attention, ce n'est pas parce que la passerelle sera déjà placée dans le courant de ce mois,

qu'elle pourra être empruntée de suite par les piétons. Ces derniers n'y auront accès que lorsque le passage ne sera plus possible via le pont à Ponts, uniquement à partir du début de la démolition de ce dernier. Il s'agira là d'un travail de grande envergure dont la date précise doit encore être fixée mais qui ne débutera pas avant la mi-mai 2018.

Pour l'heure, la passerelle sera exclusivement réservée aux imprégnants (téléphonie, eau, électricité...) qui doivent détourner leur réseau au préalable via la première. En réalité, comme on le voit très bien sur les maquettes de la passerelle, celle-ci sera composée de deux parties bien distinctes ; une pour le passage des différents câbles et une autre, sécurisée et grillagée, pour les piétons.

Dans l'état actuel des choses, et ce en raison de contraintes techniques difficilement contourna- bles, il semble peu probable que cette passerelle soit accessible aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles un itinéraire de déviation devra être programmé. ■